



Conflit pour le 100%

Par Gajuso

Bonjour,

Je suis dans le secteur ambulance et je sais que les équivalences n'existent plus mais depuis quelle date ?

De plus on explique à notre patron qu'il doit nous payer à 100% mais il refuse d'entendre raison.

Il nous annonce que sans preuve pas de changement.

On a regardé l'accord cadre et il est clair qu'il est difficile de tout comprendre.

Pouvez-vous me dire comment lui faire entendre raison sans passer par la casse tribunal.

Merci.

Cordialement.